

COMMUNE DE CERON  
Canton de MARCIGNY- 71110  
CONSEIL MUNICIPAL  
Procès-verbal du 31 mai 2024

Présents : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Nadège AUBOURDY, Michel BLAQUE, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT

Absents excusés : Jean BIRARD, Jean-Luc SCHRACK

Absents : Marc CHAMPAULT

Procurations : Jean-Luc SCHRACK donne procuration à Michel BLAQUE

Nombre de membres en exercice : 10      Nombre de présents : 7      Nombre de votants : 8

Date convocation : 24 mai 2024

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Préparation des élections européennes
- Electrification du portail de l'atelier
- Régulation des pigeons
- Renouvellement du contrat d'un agent communal
- Point voirie
- Compte rendu de réunions
- Lecture du courrier des administrés
- Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Michel JULIEN et Nadège AUBOURDY

Ouverture de la séance à 20h03

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2024 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2024.

➤ Electrification du portail de l'atelier communal

Monsieur le Maire présente la demande de l'agent communal pour électrifier le portail de l'atelier communal. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer à bulletin secret.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à bulletin secret :

- Oui : 3 votes
- Non : 3 votes
- Blancs : 2 votes

Le Conseil Municipal ne prenant pas de décision, la demande sera de nouveau présentée au prochain conseil municipal.

➤ Régulation des pigeons

Le Conseil Municipal décide de prolonger l'autorisation de piégeage des pigeons au clocher de l'Eglise.

➤ Renouvellement du contrat d'un agent :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de l'agent s'occupant de l'entretien des bâtiments et des espaces verts arrive à échéance. L'agent travaillant pour la commune depuis 6 ans, le renouvellement du contrat sera un CDI (Contrat à Durée Indéterminée). Il demande au Conseil Municipal de se prononcer à bulletin secret.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide du renouvellement du contrat de l'agent s'occupant de l'entretien des bâtiments et des espaces verts en CDI :

- Oui : 8 votes
- Non : 0 vote
- Blancs : 0 vote

➤ Validation des devis des travaux de voirie par le SIVOM Arçon Urbise :

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les devis de travaux de voirie du SIVOM Arçon Urbise sur la Route de la Chenal et sur la Route du Bois Gauthier. Le Conseil Municipal valide les devis.

POUR : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Nadège AUBOURDY, Michel BLAQUE, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT, Jean-Luc SCHRACK

CONTRE :

ABSTENTION :

Pour les travaux sur le Chemin des Boseilles, le Conseil Municipal demande que le dérasement soit effectué sur les côtés et le milieu du chemin.

Anthony SOUFFERANT signale des trous sur la Route de La Croix Galland.

➤ Lecture du courrier :

- Lettre de remerciement de la famille Bourachot
- Carte de naissance de la famille Delacroix

➤ Informations diverses :

- Le nouvel ordinateur de la secrétaire de mairie a été installé par RBI

➤ Compte rendu de réunion :

- Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion de Participation Citoyenne
- Michel JULIEN fait un compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes

Fin de la séance : 21h19

A Céron, le 14 juin 2024  
Le Maire, Michel GONDARD

Les secrétaires de séance,  
Michel JULIEN et Nadège AUBOURDY

